

Assistant médico-administratif de classe supérieure

Informations sur le concours

Publié le :	19-06-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Date du concours :	09-10-2025
A propos du poste :	

L'hôpital NOVO organise un concours interne sur titres pour l'accès au grade d'assistant médico-administratif de classe supérieure – branche « assistant de régulation médicale » en application du décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière et du décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ainsi que de l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière.

Informations sur l'établissement

Nom :	Hôpital NOVO
Ville :	95300 Pontoise
Site Web :	https://www.gh-t-novo.fr/

Pour candidater

Date limite
de 08-09-2025
candidature :

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

les fonctionnaires et agents (CDD ou CDI) des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics (services effectués en tant qu'agent contractuel (CDD – CDI), stagiaire et titulaire au sein d'une fonction publique) au 1er janvier 2025 ET justifiant du diplôme d'assistant de régulation médicale institué par le décret n° 2019-747 du 19 juillet 2019 précité, et délivré par un centre de formation agréé par le ministère chargé de la santé.

les candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article ET justifiant du diplôme d'assistant de régulation médicale institué par le décret n° 2019-747 du 19 juillet 2019 précité, et délivré par un centre de formation agréé par le ministère chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature doit comporter :

Une lettre de motivation manuscrite dans laquelle le candidat indique, dans l'objet, le concours pour lequel il candidate ;
Un Curriculum Vitae détaillé ;
Une photocopie conforme du diplôme d'assistant de régulation médicale ;
Un (ou des) relevé(s) de carrière justifiant la durée des services publics effectués permettant d'attester que le candidat remplit les conditions d'accès au concours, (cf. Conditions indiquées supra) ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne permettant d'accéder au statut de fonctionnaire ;
Un bulletin n° 3 du casier judiciaire de moins de 6 mois que vous demanderez auprès du Casier Judiciaire National sur le site suivant : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> ;
Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat, dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat. (dossier joint en annexe et disponible sur le site intranet).

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Le candidat doit transmettre son dossier de candidature en 4 exemplaires, dont 1 doit être adressé en recommandé ou remis en main propre contre récépissé à l'accueil de la Direction des Ressources Humaines, au plus tard le 8 septembre 2025 délai de rigueur (le cachet de La Poste faisant foi ou récépissé de remise en main propre faisant foi) à :

HOPITAL NOVO

Direction des Ressources Humaines

Gestion des Concours – AMA branche Assistant de Régulation Médicale

Préciser la nature du concours :

INTERNE et/ou EXTERNE et/ou RESERVE

6, Avenue de l'Île de France- CS 90079

95303 CERGY-PONTOISE Cedex

Tel : 01.30 75 40 91